



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION POUR LA MISE A
DISPOSITION D'UN EMPLACEMENT SUR
L'ESPACE PUBLIC EN VUE D'UNE ACTION
D'INFORMATION ET DE CONTROLE GRATUIT
DE L'AUDITION**

**DÉCISION N° DM-22-263
EN DATE DU 13 JUILLET 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-22-181 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP en tant qu'adjointe au maire chargée des Solidarités et de la Santé ;

CONSIDÉRANT la demande de la société WAANT FRANCE représentée par Monsieur Pierre THERY, en qualité de gérant, située au 34 avenue des Champs-Élysées 75008 Paris, de pouvoir disposer, à titre gratuit, d'un espace public permettant le stationnement d'un véhicule afin de mener une action d'information et de contrôle gratuit de l'audition le mercredi 14 septembre 2022 de 9h00 à 18h00.

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec la société WAANT FRANCE représentée par Monsieur Pierre THERY situé au 34 avenue des Champs-Élysées 75008 Paris, pour la mise à disposition, à titre gratuit, d'un emplacement pour un camion de prévention sur l'esplanade de l'Hôtel-de-Ville en vue d'une action d'information et de contrôle gratuit de l'audition, le mercredi 14 septembre 2022 de 9h00 à 18h00.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée des solidarités et de la
santé,

Signé

Josy TOP

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220713-Imc1H9951H1-AR Date de réception en Préfecture : 13/07/2022 Date de Publication : 13/07/2022
